UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

SYLLABUS 2017-2018

Intitulé du cours	Droit international humanitaire et pénal (DIP2)
Niveau/semestre	L3 Droit, semestre 2
Crédits (ECTS)	4 ou 6 (si TD)
Enseignant	Hamdouni
Volume horaire du cours	33h
Travaux dirigés	Oui, au choix

* Objectif du cours :

Initier et fournir un cadre de réflexion sur l'action humanitaire et pénale sur le plan international.
Appréhender l'ensemble des sources qui composent le droit international humanitaire et pénal.
Analyser les aspects de ce « droit-synthèse » et ses liens avec les autres disciplines juridiques.
Éclairer la problématique de la part du droit et son effectivité quant à l'encadrement de l'activité humanitaire et la répression des violations du droit humanitaire.

* Pré-requis :

Institutions internationales, droit international public

* Plan sommaire du cours :

Partie 1 Le champs d'application du DIH

Chapitre 1 La protection des personnes

Chapitre 2 Le statut des prisonniers de guerre

Chapitre 3 La conduite des hostilités

Partie 2 La répression des violations du droit international humanitaire : la justice pénale internationale

Chapitre 1 Le contentieux humanitaire

Chapitre 2 Les tribunaux pénaux internationaux

Chapitre 3 La Cour pénale internationale

*** Brève bibliographie (3 références ou plus) :**

D. Eric, F. Tulken, Code de droit international humanitaire, Bruylant, 2016

R. Maison, Justice pénale internationale, Puf, 2017

Angelos Ykaris, La répression pénale en droit international public, Athènes, Bruxelles, Bruylan, 2005

Eric David, Principes du droit des conflits armés, Bruylant, 1999

- **Modalités d'évaluation :** *voir l'arrêté d'examen.*

Avec TD : examen terminal : épreuve écrite (3h) notée sur 20

Contrôle continu : TD noté sur 20, participation et assiduité prises en compte.

Sans TD : examen final : Oral noté sur 20.